



"Pamiers, l'esprit d'entreprendre"

CARTE DE STATIONNEMENT

● A quel service s'adresser ?

Office du Commerce et des Entreprises

10 rue Jean Durroux – 09100 Pamiers

Tel : 05.34.01.03.03 – Fax : 05.34.01.03.09

Courriel : service.economique@ville-pamiers.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● Comment l'obtenir ?

- La délivrance s'effectue à l'accueil de l'office du Commerce et des Entreprises
- Toute personne résidant ou non à Pamiers peut en acheter une et une seule
- En cas de perte ou de vol, la personne doit en racheter une (possible uniquement une seule fois)
- En cas de dysfonctionnement de la carte, elle sera remplacée gratuitement (en échange de la carte hors d'usage)

● Quelles sont les pièces à fournir ?

- Carte d'identité
- Pour les associations : une liste nominative des personnes et statuts de l'association

● La tarification : 1,50 euros

